

## Produits dangereux : réglementation et applications pratiques pour la réception et le stockage

Appliquer la réglementation applicable à la classification, l'étiquetage et l'emballage des produits dangereux

### PUBLIC

Responsables QSE - Responsables Environnement - Préventeurs - Tout Responsable en charge d'une unité utilisant/stockant des produits dangereux

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Identification des objectifs de l'entreprise

Recueil des attentes opérationnelles des participants

Conception d'un déroulé pédagogique sur mesure

Construction de cas pratiques inspirés du contexte professionnel des participants

Élaboration d'une documentation pédagogique spécifique

Approche pragmatique des textes permettant de faire le bilan des produits dangereux utilisés dans le cadre de ses activités (gestion des FDS, équipements obligatoires au niveau du stockage...)

Formateur expert et praticien, spécialiste de la maîtrise du risque chimique

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour

Code

**571097**

Durée

**Sur-mesure / 14 heures**

Tarif

**Nous contacter**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les substances et préparations soumises à la réglementation des produits dangereux
- Analyser les rubriques d'une Fiche de Donnée de Sécurité (FDS)
- Appliquer les obligations réglementaires lors de l'étiquetage, de l'entreposage, du chargement et du déchargement des produits dangereux

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

### Identifier la nature des substances et des préparations

- Distinguer substances et préparations
- Classification
- Où les rencontre-t-on dans l'entreprise ou le site ?
- Dangers réels pour l'homme et l'entreprise
- Quiz interactif : le vrai/faux des produits dangereux

### Obligations et normes d'étiquetage

- Identifier les textes qui s'imposent à l'entreprise
- Conséquences et application du règlement CLP
- Prévention par le libellé et la présentation des étiquettes
- Mise en conformité par l'apposition des étiquettes et des inscriptions
- Exigences liées à l'agrément des contenants
- Règles particulières à certaines substances et préparations dangereuses

### Information par les fiches de données sécurité (FDS)

- Principe de rédaction
- Quid de leur contenu, quel modèle ?
- Décryptage et recherche des sources d'information sur les produits chimiques (site Internet...)

un meilleur ancrage des enseignements

## SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

## ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Cas pratique : analyser les rubriques d'une FDS pour acquérir les bons réflexes

## Réglementation technique propre aux entrepôts

- Rubriques de classement des substances et préparations dangereuses
- Rétention : calcul des volumes en fonction des marchandises et des contenants
- Organisation du stockage de liquides inflammables (ATEX)
- Classement ICPE des entrepôts
- Canevas général des arrêtés ministériels indiquant les exigences à respecter
- Equipements de sécurité
- Cas pratique : déterminer les obligations à respecter pour un local de stockage

## Opérations de chargement et de déchargement

- Protocole de sécurité : contenu, forme et mise en œuvre
- Réception et expédition de marchandises dangereuses : organiser le déchargement, le chargement et le transport conformément à l'arrêté ADR pour le TMD (transport des marchandises dangereuses)
- Étude de cas : analyser des protocoles de sécurité et réaliser une grille de synthèse

## Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.